

BACVISIL PREMIX



DÉPOSER TECHNIQUE

RÉFÉRENCE: FT0342

DESCRIPTION

Prémélange conservateur, dans poussière avec action désinfectant dans sujets primes et des aliments pour animaux.

COMPOSITION PAR 1 KG.

Additifs :

conservateurs

| | |
|---------------------------|-------|
| Format sodium (1k237i) | 29,1% |
| Acide lactique (1a270) | 20,0% |
| Acide propionique (1k280) | 5,0% |
| Acide sorbique (1a200) | 0,1% |

Agents liants

| | |
|----------------------------------|-------|
| Argile sépiolytique (E563/1g563) | 14,9% |
|----------------------------------|-------|

Agents anti-agglomérants

| | |
|---|-------|
| Acide siliceux précipité et séchage (ET 551a) | 30,9% |
|---|-------|

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIE

Texture: Poudre liquide
caractéristique* : brun

. Odeur : Couleur

Non produit effets nocif dans le animaux.

*Le huiles essentiel de la composition promouvoir un changement de couleur, sans que affecter à le qualité du produit.

Les spécifications indiquées dans ce document ont été déterminées à partir d'un échantillon initial et peuvent donc faire l'objet d'ajustements. un temps IL organiser de le données origine de le successif beaucoup de fabrication. Le paramètres impliquera le émission de une nouvelle fiche technique, avec sa version correspondante.

INSTRUCTIONS DE UTILISER

ESPÈCES DE DESTINATION: Tous le espèces animaux, sauf le ruminants avec rumen Non fonctionnel.

DOSAGE : Bien mélanger avec l'aliment ou la matière première à raison de 0,5 à 2 kg/t.

PRÉCAUTIONS DE GESTION: Doit éviter il contact avec le fourrure et muqueuses. Éviter inhaler il produit.

Pour des informations plus détaillées sur sa manipulation, veuillez consulter la fiche de données de

Versión: 1

Fecha: marzo de 2025

sécurité.

LÉGISLATION

Selon à le législation actuel dans le Union Européen.

Ce produit a été fabriqué par Adivit , SL dans son établissement autorisé à fabriquer des produits destinés à la vente. pour l'alimentation animale, autorisé sous le numéro αESP25100227 et conforme au règlement 183/2005 du Parlement européen et de Conseil de 12 Janvier de 2005 par il que définir le exigences dans sujet de hygiène de l'alimentation animale, remplit Elle est conforme aux exigences des réglementations susmentionnées concernant les installations, le personnel, la fabrication, le contrôle de la qualité, le stockage et la tenue des registres. Elle dispose également de systèmes de contrôle répondant aux critères applicables établis par la directive 2002/32/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux substances indésirables dans l'alimentation animale.

CLASSIFICATION

Conformément au règlement (CE) n° 1831/2003 du Parlement européen et du Conseil du 21 septembre 2003 relatif aux additifs dans l'alimentation animale et au RÈGLEMENT (CE) N° 767/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 13 juillet 2009, sur la commercialisation et l'utilisation des aliments pour animaux.

Il incombe au fabricant final d'aliments pour animaux de déterminer la conformité légale de ce produit dans son application finale, sur la base des informations fournies dans ce document.

STOCKAGE

- ✓ Magasin dans il récipient original, dans un lieu cool protégé de la lumière.
- ✓ Date de durabilité minimum: 24 mois.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 kg.

BACVIR ANIMAL SÉCURITÉ
C/ Maurici Camprubí Yo Fornells , 9,
à, 08273 Santa Maria d'Oló ,
Barcelone, Espagne
info@bacviranimalsafety.com
www.bacviranimalsafety.com